



DESCRIPTIF SOMMAIRE

Mulhouse

Résidence étudiante « LE QUAI »

Quai d'Isly - Rue de la Fonderie - MULHOUSE

NOTE GENERALE

Le présent devis descriptif définit les travaux qui seront exécutés dans l'immeuble. Il est précisé que les indications portées dans la présente notice descriptive le sont sous réserve des dispositions suivantes :

- Seront admises de plein droit toutes modifications de structure et d'agencement intérieur et extérieur (telles que déplacement de gaines techniques, soffite ou faux-plafonds, etc...) ayant pour but de résoudre un problème technique, de compléter ou de parfaire, soit l'effet architectural, soit l'harmonie de l'immeuble, et qui seraient apportées en cours de travaux par le constructeur, en accord avec l'Architecte.
- Le vendeur pourra être amené à modifier les prestations énumérées dans la présente notice et à les remplacer par des prestations globalement équivalentes dans le cas d'apparition d'un matériel nouveau ou en cas de force majeure ou de cause légitime, notamment :
 - Règle administrative contraignante,
 - Règlement judiciaire, liquidation de biens, cessation d'activité d'une entreprise ou d'un fournisseur ou retard d'approvisionnement d'un matériau,
 - Qualité insuffisante du matériau prévu ou livré,
 - Et, plus généralement, si les impératifs techniques ou réglementaires le mettaient dans l'obligation de renoncer définitivement à telle disposition de prestation prévue.

Le tout, à condition qu'il n'en résulte ni augmentation du prix, ni altération de qualité pour l'acquéreur.

En outre, l'acquéreur ne pourra, en aucun cas, réclamer l'une des prestations prévues au présent descriptif dans la mesure où celle fournie par le vendeur correspond à une qualité réputée équivalente sur la base des informations données par l'architecte.

L'acquéreur reconnaît cette clause comme étant essentielle, sans laquelle le vendeur n'aurait pas contracté.

Le programme est conforme à la réglementation thermique (RT 2005).

GROS ŒUVRE - REVETEMENT EXTERIEUR

Fondations en béton armé suivant étude géotechnique et avis du bureau de contrôle.

Infrastructure et superstructure en béton armé suivant étude de structure et avis du bureau de contrôle.

Finition extérieure en façade en béton brut lasuré suivant plan architecte, suivant permis de construire et choix architecturaux.

Hauteur sous plafond 2.43m sauf contrainte technique.

MENUISERIES EXTERIEURES

Ensemble vitré, fenêtres et portes fenêtres en PVC blanc.

Double vitrage isolant selon note de calcul thermique pour les logements, l'espace bureau – accueil, la salle fitness et la salle petit déjeuner.

Fenêtres des studios en PVC ouvrant à la française suivant plans architecte avec baies vitrées munies de stores extérieurs manœuvrés par tringle oscillante depuis l'intérieur des logements.

MENUISERIES INTERIEURES

Porte palière âme pleine peinte, sécurisée, serrure de sûreté 3 points.

Portes de distribution intérieures isoplanes à âme alvéolaire sur huisserie métallique peinte.

Dans la pièce de vie (studio) selon plan, fourniture et pose d'un placard en mélaminé avec ouvrant à la française et aménagement intérieur (2 étagères toute largeur + penderie).

ELECTRICITE – ECS - CHAUFFAGE – VENTILATION – TELEPHONE – TV

Equipement électrique des locaux conforme à la norme NFC 15-100.

Antenne collective TNT.

Eclairage du hall d'entrée de l'immeuble suivant l'étude électrique.

Eclairage des circulations (coursives) du RDC et des étages suivant l'étude électrique

Eclairage de la cage d'escalier suivant l'étude électrique.

Chauffage et production d'eau chaude sanitaire assurés par une chaufferie collective gaz installée au rez-de-chaussée et alimentée par le réseau gaz du réseau concessionnaire.

Radiateurs et sèche-serviette à eau chaude positionnés et dimensionnés suivant l'étude thermique.

La VMC est assurée par un ou plusieurs groupes d'extraction situés en toiture terrasse suivant étude ventilation.

PLOMBERIE ET MOBILIER

- **Studios :**

- Cuisine avec ensemble kitchenette :**

- 1 évier inox (1 cuve et 1 égouttoir) avec crédence menuisée en stratifié hydrofuge,
 - 2 plaques de cuisson vitrocéramiques,
 - 1 robinetterie avec mitigeur mono-trou à disque céramique,
 - 1 meuble haut avec niche pour micro-ondes (non fourni),
 - 1 réfrigérateur sous plaque de cuisson
 - 1 réglette lumineuse.

- WC :**

- Ensemble bloc cuvette suspendu blanc avec réservoir encastré dans la gaine technique.
Commande par bouton poussoir (3/6 l).
Abattant rigide blanc.

- SDB :**

- Douche à l'italienne selon plan, avec robinetterie mitigeuse, douchette et flexible métallique finition chromée.
Meuble vasque (2 portes, 1 étagère) avec miroir et bandeau lumineux, constitué d'une vasque encastrée, couleur blanche.

- **Locaux communs (RDC) :**

- Local office :**

- Equipé d'un évier, d'un lave-vaisselle, d'un réfrigérateur, d'une plaque vitrocéramique et de rangements.

- Local laverie :**

- Equipé de lave-linges et sèche-linges (équipements à la charge du gestionnaire).

- Local sanitaire :**

- Equipé d'un WC suspendu et d'un plan vasque.

- Local Poubelles :**

- Muni d'un robinet eau froide avec purge et d'un siphon de sol.

REVÊTEMENTS DE SOLS & MURAUX (studios et logement responsable de résidence)

Pièces humides (salle de bains avec WC) :

Revêtement muraux et de sols en revêtement de sols souples en PVC.

Pièces de vie :

Revêtement de sols souples en PVC avec plinthes PVC.

Sur murs et plafond (sauf salle de bains) : projection de peinture fibreuse blanche à gouttelettes (type praya).

REVÊTEMENTS DE SOLS (locaux communs RDC)

Locaux vélos : dalle brute béton surfacée avec arceaux vélos.

Bureau accueil avec local technique, salle petit-déjeuner avec office, laverie et sanitaire accueil : revêtement de sols en carrelage selon choix architecte.

Salle fitness : revêtement de sols souples en PVC avec plinthes PVC selon choix architecte.

REVÊTEMENTS DE SOL & MURAUX

Sol des circulations communes du rez-de-chaussée (cour intérieure) : en béton brut avec gazon en matériaux synthétiques ou équivalent.

Sol des circulations communes des étages (coursives) : en béton brut revêtu de matériaux synthétiques ou équivalent.

Murs des circulations communes du rez-de-chaussée et des étages (cour intérieure) : en béton brut peint selon choix de l'architecte.

Escalier extérieur : sols en béton selon choix de l'architecte et normes handicapés et murs en béton peint.

ASCENSEUR

Cabine en tôle d'acier, finition intérieure en panneau stratifié avec miroir, couleur selon choix de l'architecte.

Portes métalliques, pré-laquées finition peinture, couleur selon choix architecte.

SERRURERIE ET INTERPHONIE

Vidéophone dans chaque studio.

Porte extérieure du hall d'entrée en acier galvanisé, commandée par un système d'accès sécurisé type VIGIK à badges et munie d'un vidéophone.

Salle de fitness et laverie avec accès sécurisé type VIGIK.

EXTERIEUR

Aménagement extérieur, engazonnement et plantations selon projet de l'architecte.

LOCAUX DE SERVICE

La résidence dispose :

- d'un sas d'accueil avec sanitaire,
 - d'un bureau d'accueil avec local technique-rangement,
 - d'une salle petit déjeuner avec partie office,
 - d'une salle fitness,
 - d'un logement de fonction (responsable de résidence),
 - de locaux vélos,
 - d'un local poubelle,
 - d'un local chaufferie,
 - d'un parc de stationnement couvert de 30 places de parking situé au sous-sol et sécurisé par une porte motorisée commandée par télécommande.
-

